



Document d'appel d'offres Prix Cercle régional 2026

1 Qu'est-ce que le Cercle régional ?

Le Cercle régional a été lancé en 2022 sous la forme d'un projet de coopération entre le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Il rassemble des acteurs concernés par les thèmes du développement économique régional, du tourisme et de l'agriculture. À cette fin, les instruments de promotion de projets du SECO et/ou de l'OFAG dans les domaines de la politique agricole, régionale et touristique peuvent être utilisés. Depuis juin 2024, le Cercle régional fait également partie de la mesure « Gestion des connaissances » adoptée par le Conseil fédéral dans le cadre du plan d'action 2024+ de la politique des agglomérations (AggroPol) et de la politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne (PERM).

Dans le cadre du Cercle régional, un atelier est organisé chaque année pour permettre l'échange d'expériences et de connaissances entre les promoteurs de projets et les représentants des autorités. L'année suivante, un projet qui a remarquablement réussi à renforcer les chaînes de valeur régionales est récompensé. L'objectif principal de ce prix est de valoriser et de rendre visibles les porteurs de projets qui, grâce à la promotion de projets intersectoriels à l'interface entre l'agriculture et l'industrie alimentaire, le tourisme et l'économie régionale, ont fait progresser le développement économique durable dans leurs régions. Le prix est décerné par un jury indépendant. regiosuisse soutient le projet en tant que mandataire externe.

Depuis le projet pilote 2022, un atelier et un prix ont déjà eu lieu en 2023/2024 sur le thème « Les produits régionaux comme lien entre l'agriculture et le tourisme ». En vue de la préparation du prix Cercle régional 2026, un atelier sur le thème « Renforcer la valeur ajoutée régionale : plaisirs culinaires et paysages variés » a été organisé en septembre 2025. Ce thème est désormais également au cœur du prix 2026.

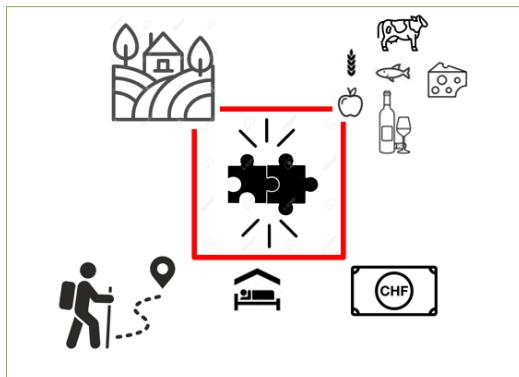
2 Quel projet sera récompensé en 2026 ?

Exigences thématiques :

Le prix Cercle régional 2026 se concentre sur des projets qui opèrent à l'interface entre l'agriculture et l'industrie alimentaire, le tourisme et l'économie régionale, dans le but de renforcer la valeur ajoutée régionale.

Le thème suivant a été choisi pour 2026 :

Renforcer la valeur ajoutée régionale : plaisirs culinaires et paysages variés



Le SECO et l'OFAG souhaitent récompenser un projet qui contribue, grâce à une exploitation agricole adaptée au site et respectueuse des ressources, à renforcer le caractère régional du paysage et ainsi à préserver la diversité et la beauté du paysage. Cela permet également de renforcer l'identité et l'attrait touristique de la région.

Le projet récompensé encourage la demande en produits agricoles régionaux de la part de la population locale et des prestataires touristiques. La transformation locale des produits régionaux crée une valeur ajoutée économique pour les exploitations agricoles et/ou le secteur de la transformation. Si ceux-ci sont intégrés dans une offre touristique, par exemple sous forme de dégustations ou d'expériences, les produits régionaux contribuent non seulement au plaisir culinaire, mais renforcent également la valeur ajoutée du tourisme et donc l'économie régionale.

Le projet recherché permet aux acteurs locaux de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et du tourisme de mettre en œuvre efficacement des approches efficaces et d'atteindre leurs objectifs sur la base de défis identifiés conjointement et du potentiel régional. De préférence, le projet apporte une contribution précieuse à la mise en œuvre d'une stratégie pertinente au niveau régional.

Autres exigences :

Le projet à récompenser doit remplir d'autres exigences :

- Il utilise l'un des instruments de promotion de projets du SECO (NPR, Innotour, Interreg) ou de l'OFAG (PDR, OQuaDu, EPI) afin de renforcer la création de valeur régionale.
- Il rassemble les acteurs les plus divers de la région et renforce, grâce au travail de projet, la coopération intersectorielle dans la région entre l'agriculture, la transformation, la gastronomie/l'hôtellerie ou d'autres prestataires touristiques.
- Il apporte une contribution importante à la durabilité économique, sociale et écologique d'une région.
- Il présente des résultats et des conclusions.
- Il a un effet à long terme sur la région. Les activités peuvent être poursuivies de manière autonome après l'expiration du financement initial par la Confédération et le canton.
- Sa mise en œuvre génère des connaissances et des enseignements évolutifs. Ceux-ci sont mis à la disposition d'autres promoteurs de projets ou régions potentiels, qui peuvent les utiliser.

3 Comment soumettre votre candidature au prix ?

Si vous vous engagez dans la promotion d'un projet qui répond à l'orientation thématique de cette année et aux exigences susmentionnées, n'hésitez pas à soumettre votre candidature pour le prix Cercle régional 2026. Vous bénéficierez d'une reconnaissance publique, d'une visibilité pour votre travail et d'un prix symbolique.

Comment procéder ? Quelle est la suite ?

1. Téléchargez [le formulaire de candidature](#) remplissez-le et renvoyez-le en format Word et PDF avant le 30 avril 2026 à l'adresse suivante : cr@regiosuisse.ch
2. Votre candidature sera examinée par le SECO et l'OFAG sur la base des critères susmentionnés, puis évaluée par un jury externe indépendant.
3. Les porteurs de projets présélectionnés seront contactés au cours de l'été 2026 et invités à la remise du prix Cercle régional.
4. La remise des prix aura lieu le 6 novembre 2026 dans le cadre du forum Alp'26 à Stans. Réservez dès aujourd'hui cette date !

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature.

Sarah Mader, OFAG
Jasmin Weber, SECO